

Economie et gestion de la santé

RNCP35175 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	122, 310, 331
Formacode(s)	13154, 13038, 43435, 43426
Code(s) ROME	K1403, K1404, M1503, M1403, M1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/04/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE · SIRET : 19754692200018

UNIVERSITE PSL · SIRET : 13002614900018

<https://psl.eu/>

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	19754692200018	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Organisation et mise en place des modalités de fonctionnement d'une structure du secteur sanitaire et médico-social
- Mise en place de projets d'amélioration ou de développement d'une structure du secteur sanitaire et médico-social
- Accompagnement du changement
- Mise en œuvre ou supervision de la gestion financière, du contrôle de gestion et/ou du management des ressources humaines d'une structure.
- Aide à la décision
- Réalisation d'études socio-économiques dans le domaine de la santé
- Evaluations médico-économiques.

- Rédaction des notes de synthèse à partir de documents institutionnels et de la littérature scientifique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Contribuer à la définition et à l'amélioration des outils numériques nécessaires au fonctionnement d'une structure médico-social
- Manier les outils statistiques permettant le suivi de la gestion financière d'une structure sanitaire ou médico-sociale
- Comprendre les problèmes économiques du secteur sanitaire et médico-social et ceux de la gestion des organisations de ce même secteur pour développer des solutions appropriées
- Construire et rechercher des données fiables, les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation
- Rendre compte des résultats obtenus en interne et en externe
- Adopter une approche transversale du fonctionnement d'un établissement médico-social dans son environnement économique global
- Organiser et mettre en œuvre les modalités de fonctionnement d'une structure du secteur de la santé
- Assurer la gestion comptable et financière d'une structure du secteur de la santé
- Assurer le management opérationnel de l'établissement du secteur de la santé
- Appliquer les législations françaises et européennes dans le fonctionnement de la structure sanitaire ou médico-sociale
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Blocs de compétences

RNCP35175BC01 — Usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Contribuer à la définition et à l'amélioration des outils numériques nécessaires au fonctionnement d'une structure médico-social
- Manier les outils statistiques permettant le suivi de la gestion financière d'une structure sanitaire ou médico-sociale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35175BC02 — Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Comprendre les problèmes économiques du secteur sanitaire et médico-social et ceux de la gestion des organisations de ce même secteur pour développer des solutions appropriées
- Construire et rechercher des données fiables, les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35175BC03 — Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Rendre compte des résultats obtenus en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35175BC04 — Appui à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Adopter une approche transversale du fonctionnement d'un établissement médico-social dans son environnement économique global

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35175BC05 — Pilotage d'une structure du secteur sanitaire et médico-social (gestion comptable, financière, RH et marketing)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser et mettre en œuvre les modalités de fonctionnement d'une structure du secteur de la santé
- Assurer la gestion comptable et financière d'une structure du secteur de la santé
- Assurer le management opérationnel de l'établissement du secteur de la santé
- Appliquer les législations françaises et européennes dans le fonctionnement de la structure sanitaire ou médico-sociale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Etablissements et services sanitaires et médico sociaux, publics, privés ou associatifs
- Bureaux d'études et cabinets de conseil
- Industrie pharmaceutique
- Administration publique -v Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Direct.eur.rice ou adjoint.e de direction d'établissement ou de services
- Cadres supérieur.e.s de structures sanitaires ou médico-sociales
- Consultant.e, audit.eur.rice pour les établissements et services
- Chargé.e d'études, de mission ou de projets pour l'industrie pharmaceutique, les établissements et services sanitaires ou médico-sociaux, les services publics, les bureaux d'études, agences de santé et unions professionnelles.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Donner les références (Textes règlementaires) Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé Arrêté du 15 mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé Décret n°2007-221 du 19 février 2007 pris en application du II de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles relatif aux modalités de délégation et au niveau de qualification des professionnels chargés de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médicosociaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 574 €

Familles professionnelles (FAP)

L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible)
L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée)
L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée)
L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée)
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	45 649
-----------------------------------	--------

Jugés difficiles à recruter	28 %
-----------------------------	------

Emplois saisonniers	9 %
---------------------	-----

Familles professionnelles (FAP)

L2X61 — Agents administratifs
L4X80 — Techniciens des services administratifs
L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables
L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement
L5X93 — Chargés d'études socio-économiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation

- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 000 €
-------------------------	---------

Selon la branche	7 200 € – 9 199 €
------------------	-------------------

Prise en charge	Branches concernées
-----------------	---------------------

9 000 €	Valeur par défaut · 209 branches
---------	----------------------------------

9 199 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
---------	--

8 650 €	CPNEFP Mutualité
---------	------------------

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2024
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	30/04/2024
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38868

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35175/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	68
Parcours menés à terme	102
Taux d'achèvement	150 %
Période	03/2022 – 10/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	136
Montant total engagé	504 007 €
Coût moyen par dossier	3 706 €
Durée moyenne	123 h
Période	01/2021 – 04/2024
France compétences	67 %
Reste à charge titulaire	27 %
Entreprise	4 %
France Travail	2 %
État	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.